

Annex 92

Public, redacted

[REDACTED]

Numéro ou Nom de la victime : -

Date : 15/03/2010

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Bemba devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

La procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. BEMBA, je demanderais que se soit irrecevable par le Procureur de la CPI et les juges d'Instruction.

Nous Continuons a subir des douleur perpetuel. Nous avons été traité Comme des animaux dans la brousse. Nous avons perdu tous nos droits abituel.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Bemba ouverte par les autorités centrafricaines dans la période 2003 - 2006 ?

Je n'ai pas de connaissance d'une quelconque Procédure à l'encontre de M. BEMBA ouverte par les autorités Centrafricaine dans la période 2003 - 2006.

3. Pensez-vous que la justice centrafricaine pourrait être en mesure de juger M. Bemba ?

Non la justice Centrafricaine ne pourrait jamais être en mesure de juger M BEMBA

[REDACTED]

Numéro ou Nom de la victime :

Date : 15/03/2010

4. Pensez-vous que la justice centrafricaine pourrait être en mesure de garantir les droits des victimes ?

En Vous rassurant que, la justice centrafricaine ne pourrait jamais être en mesure de garantir les droits des Victimes

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre M. Bemba devant la Cour pénale internationale ?

J'ai voulu participer dans l'affaire contre M. BEMBA. C'est parce que mes parents et moi. Nous avons été victime. Cas de Viols, mon aînée a été violée elle a trouvé la mort à la suite, mon grand frère sodomisé, Mon papa tabassé 200 coups avec ceinture des militaire. Tous nos biens matériels pillés et détruits.

Finalement nous sommes réduit à néant. Nous menons une vie misérable. Matériellement notre Valeur personne créée par le Bon Dieu a disparu. Nous savons quoi faire ? Nous subissons amèrement² les conséquences.

[REDACTED]